

Master 2 Droit du dommage corporel

Présentation

Le Master mention « Droit des assurances », parcours « *Droit du dommage corporel* », offre une formation approfondie en Droit des assurances, avec une spécialité en réparation du dommage corporel. Concernant la première année de master, les enseignements, mutualisés avec plusieurs autres masters, se veulent plutôt généralistes (notamment, en cours obligatoires : contrat d'assurance, acteurs de l'assurance, droit international privé, régimes matrimoniaux, droit de la construction, droit des sûretés, successions, droit du crédit et du surendettement). Il s'agit d'assurer un socle commun de connaissances en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master.

Objectifs

Lors de la deuxième année de master, les étudiants bénéficient d'une véritable spécialisation en réparation du dommage corporel. Les cours sont divisés en deux blocs :

- un bloc des « fondamentaux de l'assurance ». Il s'agit de cours communs aux trois parcours, certaines matières devant être nécessairement maîtrisées par les étudiants quelle que soit la spécialité retenue (distribution de l'assurance, assurances collectives, réassurance, contrôle des entreprises et intermédiaires d'assurance, prévention et règlement des conflits, digital et protection des données...).
- un bloc d'enseignements spécifiques au parcours dommage corporel permettant aux étudiants qui ont choisi ce parcours de bénéficier de connaissances techniques et solides en ce domaine (principaux régimes spéciaux de réparation du dommage corporel ; risque médical, loi Badinter, fonds d'indemnisation, prestations sociales ; Techniques de réparation : expertise, principe de la réparation, chefs de préjudices réparables, évaluation monétaire, recours des tiers payeurs, etc).

Le Master mention « *Droit des assurances* », parcours « dommage corporel » est tourné vers l'insertion professionnelle avec des enseignements qui sont dispensés tant par des universitaires que par des professionnels spécialisés en assurances.

Durée de la formation

- 1 an

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 4

Rythme

- En alternance

Modalités

- Présentiel

Contacts

Responsables pédagogiques

- PORCHY-SIMON
Stephanie

Secrétariat - Renseignements

Institut des Assurances de Lyon
7 Rue Chevreul - Lyon 7e
Tel. : 04 81 65 26 53
Mail : ial@univ-lyon3.fr

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Peuvent faire acte de candidature en première année de Master mention droit des assurances :

- Les étudiants titulaires d'une licence en droit.
- Les étudiants titulaires d'un autre diplôme, français ou étranger, reconnu comme équivalent, à la condition que leur dossier révèle une aptitude à suivre la formation.

Le Master mention « *Droit des assurances* », parcours « *dommage corporel* » est une formation exigeante. Il s'adresse aux étudiants qui bénéficient d'une culture juridique solide, d'une motivation certaine et d'une certaine appétence pour le secteur de l'assurance et du droit de la responsabilité civile.

Candidature

Modalités de candidature

Accès Master 1

Le master est sélectif dès la première année. Tous les postulants doivent candidater sur la plateforme monmaster.gouv.fr.

[Consulter le calendrier des admissions](#)

Accès Master 2

- Les étudiants ayant été sélectionnés pour entrer en 1^{ère} année de Master sont admis de plein droit en 2^{ème} année de leur parcours, à condition d'avoir validé chacun des deux premiers semestres.
- Un accès directement en 2^{ème} année de Master est possible, à titre exceptionnel, la capacité d'accueil du Master étant très limitée. Les étudiants peuvent alors candidater sur la plateforme e.candidat. Il s'agit de prendre en compte le fait que certains étudiants entendent se réorienter en fin de première année de Master.
- Les étudiants étrangers peuvent postuler au sein du Master mention « *Droit des assurances* », parcours « *dommage corporel* » via la procédure de campus France.

[Consulter le calendrier des admissions](#)

Inscriptions

Coût de la formation

Tarif formation initiale : 250
(année en cours)

Formation continue : 3780 + 250
de frais d'inscription universitaires

Contrat de professionnalisation :
4524 *

Contrat d'apprentissage : 7500 *

*Les frais de formation pour les contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage sont pris en charge par l'entreprise d'accueil.

<https://ecandidat.univ-lyon3.fr/>

Handicap

[Pôle Handicap Étudiant](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Niveau de sortie

- Niveau 7

Activités visées / compétences attestées

- Perfectionnement de la capacité de réflexion et d'analyse juridique
- Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse, contrôle de la conformité)
- Aptitude à la rédaction d'un travail de synthèse par la préparation d'un mémoire
- Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance

Poursuites d'études

Le Master mention « *Droit des assurances* », parcours « *dommage corporel* », est tourné vers l'insertion professionnelle, laquelle est notamment facilitée par le fait que les étudiants peuvent choisir la voie de l'alternance.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Le Master mention « *Droit des assurances* » s'adresse à toute personne souhaitant exercer des fonctions à dominante juridique, dans des entreprises d'assurances, des cabinets de courtage, des cabinets d'avocats spécialisés ou de grandes entreprises comportant un service « assurances » ou de gestion des risques. Le parcours « *dommage corporel* » est principalement destiné aux étudiants qui souhaitent se spécialiser dans la réparation du dommage corporel.

Types d'emploi

- Agent d'assurance
- Souscripteur en assurance
- Gestionnaire de sinistres
- Expert d'assurance
- Juriste d'assurance
- Avocat
- Magistrat



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

- Enseignant-chercheur



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Programme

Concernant la première année de master, les enseignements, mutualisés avec plusieurs autres masters, se veulent plutôt généralistes (notamment, en cours obligatoires : contrat d'assurance, acteurs de l'assurance, droit international privé, régimes matrimoniaux, droit de la construction, droit des sûretés, successions, droit du crédit et du surendettement).

Il s'agit d'assurer un socle commun de connaissances en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master. Les cours sont principalement dispensés par des universitaires. Il n'y a pas d'alternance en première année de Master ni de stage.

Dézoomer 100 % 100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\(projet-maquette-parcours-dommage-corporel_1727883074182-pdf?INLINE=FALSE \)](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08